

2024-01-23
2023-1110

(Container)



Milestone™ Herbicide

GROUP	4	HERBICIDE
-------	---	-----------

For control of broadleaf weeds, invasive plants and woody plants in rangeland, permanent pasture, industrial and other non-crop areas of Canada.

COMMERCIAL

READ THE LABEL AND ATTACHED BOOKLET BEFORE USING
KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN

ACTIVE INGREDIENT: Aminopyralid, present as triisopropanolamine salt 240 g/L
Solution

REGISTRATION NO. 28517 PEST CONTROL PRODUCTS ACT

NET CONTENTS: 1 L - bulk

Corteva Agriscience Canada Company
Suite 240 - 115 Quarry Park Rd. SE
Calgary, AB
T2C 5G9
1-800-667-3852

™Trademark of Corteva Agriscience and its affiliated companies.

PRECAUTIONS

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN

PERSONAL PROTECTIVE EQUIPMENT

Applicators must wear coveralls and chemical resistant gloves.

Mixers and Loaders handling concentrated product, as an extra precaution, should wear coveralls, chemical resistant gloves, goggles, and rubber boots.

Worker reentry – Do not enter or allow worker entry to treated area for 12 hours following application, or until sprays have dried.

SPRAY DRIFT PRECAUTIONS

Apply only when the potential for drift to areas of human habitation and areas of human activity such as houses, cottages, schools and recreational areas is minimal. Take into consideration wind speed, wind direction, temperature, application equipment and sprayer settings.

OPERATOR USE PRECAUTIONS

- Wash hands before eating, drinking, using tobacco or using the washroom.
- If herbicide penetrates clothing, remove immediately; then wash thoroughly and put on clean clothing.
- Remove personal protective equipment immediately after handling this product. As soon as possible, wash thoroughly and change into clean clothing. Follow manufacturer's instructions for cleaning personal protective clothing and equipment. If no such instructions for washables are provided, use detergent and hot water. Keep and wash personal protective equipment separate from household laundry.

FIRST AID

Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

If swallowed: Call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Have person sip a glass of water if able to swallow. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give anything by mouth to an unconscious person.

If on skin or clothing: Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15-20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

If inhaled: Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice.

If in eyes: Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15-20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

TOXICOLOGICAL INFORMATION

No specific antidote. Employ supportive care. Treatment should be based on judgment of the physician in response to reactions of the patient.

ENVIRONMENTAL PRECAUTIONS

Toxic to non-target terrestrial plants and to aquatic organisms. Observe spray buffer zones specified under DIRECTIONS FOR USE.

This product demonstrates the properties and characteristics associated with chemicals detected in groundwater. The use of this product in areas where soils are permeable, particularly where the water table is shallow, may result in groundwater contamination.

To reduce runoff from treated areas into aquatic habitats avoid application to areas with a moderate to steep slope, compacted soil, or clay. Avoid application when heavy rain is forecast. Contamination of aquatic areas as a result of runoff may be reduced by including a vegetative filter strip between the treated area and the edge of the water body.

STORAGE

Store this product away from food or feed.

DISPOSAL

Recyclable containers

Do not reuse this container for any purpose. This is a recyclable container, and is to be disposed of at a container collection site. Contact your local distributor/dealer or municipality for the location of the nearest collection site. Before taking the container to the collection site:

1. Triple- or pressure-rinse the empty container. Add the rinsings to the spray mixture in the tank.
2. Make the empty, rinsed container unsuitable for further use.

If there is no container collection site in your area, dispose of the container in accordance with provincial/territorial requirements.

Returnable containers

Do not reuse this container for any purpose. For disposal, this empty container may be returned to the point of purchase (distributor/dealer).

Refillable containers

For disposal, this container may be returned to the point of purchase (distributor/dealer). It must be refilled by the distributor/dealer with the same product. Do not reuse this container for any other purpose.

For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial/territorial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial/territorial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

NOTICE TO USER: This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the *Pest Control Products Act* to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label.

(Booklet)



Milestone™ Herbicide

GROUP	4	HERBICIDE
-------	---	-----------

For control of broadleaf weeds, invasive plants and woody plants in rangeland, permanent pasture, industrial and other non-crop areas of Canada.

COMMERCIAL

READ THE LABEL AND BOOKLET BEFORE USING
KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN

ACTIVE INGREDIENT: Aminopyralid, present as triisopropanolamine salt Solution 240 g/L

REGISTRATION NO. 28517 PEST CONTROL PRODUCTS ACT

NET CONTENTS: 1 L - bulk

Corteva Agriscience Canada Company
Suite 240 - 115 Quarry Park Rd. SE
Calgary, AB
T2C 5G9
1-800-667-3852

™ Trademark of Corteva Agriscience and its affiliated companies.

PRECAUTIONS

KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN

PERSONAL PROTECTIVE EQUIPMENT

Applicators must wear coveralls and chemical resistant gloves.

Mixers and Loaders handling concentrated product, as an extra precaution, should wear coveralls, chemical resistant gloves, goggles, and rubber boots.

Worker reentry – Do not enter or allow worker entry to treated area for 12 hours following application, or until sprays have dried.

SPRAY DRIFT PRECAUTIONS

Apply only when the potential for drift to areas of human habitation and areas of human activity such as houses, cottages, schools and recreational areas is minimal. Take into consideration wind speed, wind direction, temperature, application equipment and sprayer settings.

OPERATOR USE PRECAUTIONS

- Wash hands before eating, drinking, using tobacco or using the washroom.
- If herbicide penetrates clothing, remove immediately; then wash thoroughly and put on clean clothing.
- Remove personal protective equipment immediately after handling this product. As soon as possible, wash thoroughly and change into clean clothing. Follow manufacturer's instructions for cleaning personal protective clothing and equipment. If no such instructions for washables are provided, use detergent and hot water. Keep and wash personal protective equipment separate from household laundry.

FIRST AID

Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

If swallowed: Call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Have person sip a glass of water if able to swallow. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give anything by mouth to an unconscious person.

If on skin or clothing: Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15-20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

If inhaled: Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice.

If in eyes: Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15-20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.

TOXICOLOGICAL INFORMATION

No specific antidote. Employ supportive care. Treatment should be based on judgment of the physician in response to reactions of the patient.

ENVIRONMENTAL PRECAUTIONS

Toxic to non-target terrestrial plants and to aquatic organisms. Observe spray buffer zones specified under DIRECTIONS FOR USE.

This product demonstrates the properties and characteristics associated with chemicals detected in groundwater. The use of this product in areas where soils are permeable, particularly where the water table is shallow, may result in groundwater contamination.

To reduce runoff from treated areas into aquatic habitats avoid application to areas with a moderate to steep slope, compacted soil, or clay. Avoid application when heavy rain is forecast. Contamination of aquatic areas as a result of runoff may be reduced by including a vegetative filter strip between the treated area and the edge of the water body.

STORAGE

Store this product away from food or feed.

DISPOSAL

Recyclable containers

Do not reuse this container for any purpose. This is a recyclable container, and is to be disposed of at a container collection site. Contact your local distributor/dealer or municipality for the location of the nearest collection site. Before taking the container to the collection site:

1. Triple- or pressure-rinse the empty container. Add the rinsings to the spray mixture in the tank.
2. Make the empty, rinsed container unsuitable for further use.

If there is no container collection site in your area, dispose of the container in accordance with provincial/territorial requirements.

Returnable containers

Do not reuse this container for any purpose. For disposal, this empty container may be returned to the point of purchase (distributor/dealer).

Refillable containers

For disposal, this container may be returned to the point of purchase (distributor/dealer). It must be refilled by the distributor/dealer with the same product. Do not reuse this container for any other purpose.

For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial/territorial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial/territorial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

GENERAL INFORMATION

Milestone Herbicide, applied as a post emergent, controls broadleaf weeds, invasive plants and woody plants in rangeland, permanent pasture, industrial areas (including but not limited to rights-of-way and military bases) and other non-crop areas. Applications should be avoided under conditions of drought or other environmental stresses. **Read all precaution statements before using this product.** For more information, contact your local Corteva Agriscience Canada Company representative.

For best results, apply Milestone Herbicide to young weeds that are actively growing at time of application.

GENERAL USE PRECAUTIONS

Milestone Herbicide is highly active against broadleaf plants. This product is recommended for use on areas where loss of broadleaf forage plants, including legumes, can be tolerated.

Do not apply more than 0.50 L (120 g ai) per hectare of Milestone Herbicide per annual growing season in rangeland, permanent pasture, industrial, and other non-crop areas.

Sensitive Plants

Milestone Herbicide works primarily through uptake by plant foliage and translocation throughout the plant. However, secondary herbicide activity may occur through soil uptake of the aminopyralid component of Milestone Herbicide. Very small amounts of aminopyralid can kill or damage sensitive broadleaf plants. Only spray pastures if injury to existing forage can be tolerated. Care should be taken to avoid spraying desirable broadleaved plants, during both growing and dormant periods.

Avoid application within the drip line (outermost edge of the tree canopy) of desirable coniferous and deciduous trees unless injury can be tolerated. Use special caution when using aminopyralid-based products around species with extensive lateral root systems, shallow rooting species and those that propagate vegetatively through layering.

Clippings or hay from vegetation which has been treated with aminopyralid should not be used for composting or mulching. Aminopyralid residues pass through animals unchanged and are still herbicidally active. The manure from animals grazing treated areas or fed treated hay should not be used around susceptible plants. Do not transfer livestock from treated grazing areas onto broadleaf crop areas without first allowing 3 days of grazing on untreated grass pasture.

Only one application per growing season is permitted.

Milestone Herbicide cannot be applied on domestic or commercial turf grass.

TANK MIXTURES

This product may be tank mixed with a fertilizer, a supplement, or with registered pest control products, whose labels also allow tank mixing, provided the entirety of both labels, including Directions For Use, Precautions, Restrictions, Environmental Precautions, and Spray Buffer Zones are followed for each product. In cases where these requirements differ between the tank mix partner labels, the most restrictive label must be followed. Do not tank mix products containing the same active ingredient unless specifically listed on this label.

In some cases, tank mixing pest control products can result in reduced pesticide efficacy or increased host crop injury. The user should contact Corteva Agriscience Canada Company at 1-800-667-3852 or www.corteva.ca for information before applying any tank mix that is not specifically recommended on this label.

DIRECTIONS FOR USE

READ ALL DIRECTIONS CAREFULLY BEFORE APPLYING. FAILURE TO FOLLOW LABEL INSTRUCTIONS MAY RESULT IN ERRATIC WEED CONTROL.

As this product is not registered for the control of pests in aquatic systems, DO NOT use to control aquatic pests. DO NOT contaminate irrigation or drinking water supplies or aquatic habitats by cleaning of equipment or disposal of wastes.

RANGELAND, PERMANENT PASTURE, INDUSTRIAL AND OTHER NON-CROP AREAS OF CANADA

MILESTONE HERBICIDE ALONE

Apply Milestone Herbicide at a rate of 0.25 – 0.50 L/ha. Apply when weeds are small and actively growing. Apply using aerial equipment (minimum of 19 L spray volume/ha) or ground equipment (minimum of 100 L spray volume/ha) that will assure uniform coverage.

Weeds Controlled or Suppressed by Milestone Herbicide Alone

Rate of Milestone Herbicide	Weeds controlled	Weeds suppressed
0.25 L/ha 60 g a.i./ha		Canada thistle spotted knapweed
0.29 L/ha 70 g a.i./ha	common ragweed yellow star thistle ¹ plumeless thistle musk or nodding thistle Canada fleabane horsenettle perennial sowthistle oxeye daisy ² tall buttercup Canada thistle	western ragweed curly dock Canada goldenrod scentless chamomile sulphur cinquefoil ⁴

	spotted knapweed common broomweed bull thistle tropical soda apple ³ hairy buttercup tropic croton	
0.38 L/ha 90 g a.i./ha	Weeds listed above plus: cudweed curly dock western ragweed scentless chamomile bitter sneezeweed hairy fleabane tansy ragwort clover	absinth (wormwood) Canada goldenrod
0.50 L/ha 120 g a.i./ha	Weeds listed above plus: absinth (wormwood) prickly lettuce Fuller's teasel tall ironweed fireweed purple loosestrife orange hawkweed ⁸ mullein rush skeletonweed Scotch thistle	Canada goldenrod common yarrow common tansy diffuse knapweed ⁵ dandelion Russian knapweed ⁶ Japanese knotweed ⁷

¹Yellow star thistle: Apply to plants at the rosette through bolting growth stage

²Oxeye daisy: Apply to plants in the pre-bud stages of development

³Tropical soda apple: apply to any growth stage but application by flowering will reduce seed production

⁴Sulfur cinquefoil: apply to plants in the prebud stage of development.

⁵Diffuse knapweed: Apply to plants in the bolting stage of development

⁶Russian knapweed: apply to plants in the spring and summer that are in the bud to flowering

⁷Japanese knotweed: Apply to plants 0.9-1.2 m tall

⁸Orange hawkweed: For seasonal and 12 month control, apply to plants in the bolting stage of development.

TANK-MIX COMBINATIONS WITH MILESTONE HERBICIDE

Milestone Herbicide can be tank mixed with 2,4-D Amine herbicide to broaden the spectrum of weeds controlled.

Herbicide Component	Rate	Weeds Controlled
Milestone Herbicide	0.29 L/ha (70 g ai/ha)	Control of annual sow thistle, bluebur, burdock (<4 leaf), cocklebur, common plantain, flixweed, goat's beard, prickly lettuce, ragweeds, stinging nettle, sweet clover, curled dock (<4 leaf), hawkweed, peppergrass, season long control of Canada thistle, spotted knapweed, scentless chamomile, Canada goldenrod, and top growth control of blue lettuce, bull thistle, buttercup, gumweed, hoary cress, perennial sow thistle Plus all the weeds controlled by 0.29 L/ha (70 g ai/ha) of Milestone alone and all the weeds listed on the 2,4-D Amine label at 840 g ae/ha (equivalent to 1.5 L/ha of 2,4-D Amine 600 Herbicide)
2,4-D Amine	840 g ae/ha	
Herbicide Component	Rate	Weeds Controlled
Milestone Herbicide	0.38 L/ha (90 g ai/ha)	all weeds listed above plus season long control of absinth wormwood, dandelion Plus all the weeds controlled by 0.38 L/ha (90 g ai/ha) of Milestone alone and all the weeds listed on the 2,4-D Amine label at 1080 g ae/ha (equivalent to 1.9 L/ha of 2,4-D Amine 600 Herbicide)
2,4-D Amine	1080 g ae/ha	
Herbicide Component	Rate	Weeds Controlled
Milestone Herbicide	0.50 L/ha (120 g ai/ha)	all weeds listed above plus season long control of western snowberry, common tansy Plus all the weeds controlled by 0.50 L/ha (120 g ai/ha) of Milestone alone and all the weeds listed on the 2,4-D Amine label at 1440 g ae/ha (equivalent to 2.6 L/ha of 2,4-D Amine 600 Herbicide)
2,4-D Amine	1440 g ae/ha	

Tank-Mix Combinations – Milestone Herbicide Plus Arsenal Herbicide or glyphosate herbicides (present as isopropylamine salt, diammonium salt, trimethylsulfonium salt, potassium salt or dimethylamine salt, registered for use on non-cropland areas)

Milestone Herbicide can be tank mixed with either Arsenal Herbicide or glyphosate herbicides (present as isopropylamine salt, diammonium salt, trimethylsulfonium salt, potassium salt or dimethylamine salt, registered for use on non-cropland areas) to broaden the spectrum of broadleaf weeds and invasive plants controlled. These tank mixes will provide control of most grass and broadleaf species. Use these tank mixes on non-crop industrial sites such as railroad, electrical, highway, telephone and pipeline rights-of-way.

Milestone Herbicide plus Arsenal Herbicide: Apply 3.0 L of Arsenal Herbicide per hectare tank mixed with 0.25 – 0.50 L of Milestone Herbicide per hectare.

Milestone Herbicide plus glyphosate herbicides (present as isopropylamine salt, diammonium salt, trimethylsulfonium salt, potassium salt or dimethylamine salt, registered for use on non-cropland areas): Apply 810 - 4320 g a.e. per hectare of glyphosate herbicide (present as isopropylamine salt, diammonium salt, trimethylsulfonium salt, potassium salt or dimethylamine salt, registered for use on non-cropland areas) tank mixed with 0.25 - 0.50 L of Milestone Herbicide per hectare.

Milestone Herbicide plus Torpedo EZ Herbicide (For use in non-cropland areas of farms)

Apply 0.25 – 0.50 L of Milestone Herbicide per hectare tank mixed with 880-1215 mL per hectare of Torpedo EZ Herbicide plus an adjuvant (0.25% v/v non-ionic surfactant)

Milestone Herbicide plus Torpedo EZ Herbicide plus a glyphosate herbicide (e.g. VP480 Herbicide) (For use in non-cropland areas of farms)

Apply 0.25 – 0.50 L of Milestone Herbicide per hectare tank mixed with 880-1215 mL per hectare of Torpedo EZ Herbicide, plus 0.8 – 4.3 kg ai/ha of glyphosate herbicide (Equivalent to 1.69 – 9.0 L/ha of VP480 Herbicide).

INVASIVE PLANT MANAGEMENT

Invasive Plant Management Practices

Milestone Herbicide can be applied postemergence as a broadcast spray or as a spot/strip application to control invasive plants. Post emergence applications should be made before bud stage or early flowering, unless otherwise specified. Best results are obtained when the spray volume is sufficient to provide uniform coverage of treated plants. For optimum uptake and translocation of the herbicide, avoid mowing, haying, shredding or disturbing treated areas for at least 7 days following application.

Milestone Herbicide can be an important component of integrated vegetation management programs designed to restore desired plant communities. To maximize and extend the benefits of weed control provided by Milestone Herbicide, it is important that other vegetation management practices, including proper grazing management, fertilization, prescribed fire, mechanical mowing, hand-pulling, bio control and other methods, be used in appropriate sequences and combinations to further alleviate the adverse effects of invasive plants on desirable plant species and to promote development of desired plant communities. Consult local agriculture and land management resource specialists and/or invasive plant councils. These organizations can provide guidance on best management practices and the development of integrated vegetation management programs. Rapid response to the early detection of new invasive plants is a key invasive plant management strategy. Containment, eradication and control are essential for the management of spreading and established invasive plants.

Rangeland and Pasture Areas

Make only one application per year for control of invasive plants. For best results, invasive plants should be treated when they are actively growing and under conditions favourable for growth. Milestone Herbicide also provides preemergence control of germinating seeds and control of emerged seedlings of susceptible plants following application.

To reduce the spread of invasive plants, it is important to treat identified invasive plants in the target area while observing required spray buffer zones for broadcast applications. Return when the wind is blowing from the opposite direction to complete spraying the targeted plant population.

Individual Plant or Spot/Strip Applications

An important component of Invasive Plant Management programs is early detection and eradication. The instructions for individual plant or spot or strip applications can be used to stop the spread of invasive plants. This is particularly important in riparian areas, where spot application is preferable to broadcast treatment. Use the mixing charts and directions listed under the APPLICATION METHODS section below to mix Milestone Herbicide with enough water to make the correct amount of spray solution.

Preharvest/Grazing Intervals

- There is no restriction on livestock or lactating dairy animals grazing in treated areas.
- Allow 3 days of grazing on an untreated pasture (or feed untreated hay) before transferring livestock to areas where sensitive broadleaf crops may be grown.

MIXING METHODS

Mixing with Water

To prepare the spray mix, add half the desired amount of water in the spray tank. Then with agitation, add the recommended amount of Milestone Herbicide and then the tank-mix partner. Finally, with continued agitation, add the rest of the water.

APPLICATION METHODS

Individual Plant or Spot/Strip Applications

Use the following mixing chart to mix Milestone Herbicide with enough water to make the correct amount of spray solution. Use equipment designed for individual plant or spot/strip application, such as a backpack sprayer or hose and handgun, to spray weeds. Thoroughly and uniformly wet the foliage of all target plants but not to the point of runoff. Direct spray away from aquatic habitats and non-target terrestrial plants.

Mixing Chart

Milestone Herbicide	Spray Solution (water and herbicide)
2.5 mL – 5 mL	10 litres
25 mL – 50 mL	100 litres
250 mL – 500 mL	1000 litres

Use the higher rate in the rate range when growing conditions are less than favourable or when the plant foliage is tall and dense.

Broadcast Treatment (Ground and Aerial Applications)

Applications of Milestone Herbicide may be made once grasses are well-established (have developed a good secondary root system and show good vigor).

(1) Ground Application

Using ground equipment, apply Milestone Herbicide as a broadcast treatment to control listed broadleaf weeds and woody plants. Apply Milestone Herbicide at the recommended rates in a minimum spray volume of 100 L/ha.

Field sprayer application: **DO NOT** apply during periods of dead calm. Avoid application of this product when winds are gusty. **DO NOT** apply with spray droplets smaller than the American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1) coarse classification. Boom height must be 60 cm or less above the crop or ground.

Ground Application – Spray Buffer Zones Requirements

A spray buffer zone is NOT required for:

- uses with hand-held application equipment permitted on this label.

The spray buffer zones specified in the table below are required between the point of direct application and the closest downwind edge of non-target sensitive terrestrial habitats (such as grasslands, forested areas, shelter belts, woodlots, hedgerows and shrublands) and sensitive freshwater habitats (such as lakes, rivers, sloughs, ponds, coulees, prairie potholes, creeks, marshes, streams, reservoirs and wetlands), estuaries or marine habitats.

For application to rights-of-way, spray buffer zones for protection of sensitive terrestrial habitats are not required. However, the best available application strategies which minimize off-site drift, including meteorological conditions (e.g., wind direction, low wind speed) and spray equipment (e.g., coarse droplet sizes, minimizing height above canopy), should be used. Applicators must, however, observe the specified spray buffer zones for protection of sensitive aquatic habitats.

Method of Application	Crop	Downwind Spray buffer zone (metres) required for the protection of non-target terrestrial and aquatic habitat
Field sprayer†	Rangeland, permanent pasture, industrial and other non-crop areas	10

† For field sprayers, spray buffer zones can be reduced by 70% when using shrouds or 30% when using cones.

When a tank mixes are permitted, consult the labels of the tank-mix partners and observe the largest (most restrictive) spray buffer zone of the products involved in the tank mixture and apply using the coarsest spray (ASAE) category indicated on the labels for those tank mix partners.

The spray buffer zones for this product can be modified based on weather conditions and spray equipment configuration by accessing the Spray Buffer Zone Calculator on the Pesticides portion of the Canada.ca website.

(2) Aerial Application

Aerial application: **DO NOT** apply during periods of dead calm. Avoid application of this product when winds are gusty. **DO NOT** apply when wind speed is greater than 16 km/h at flying height at the site of application. **DO NOT** apply with spray droplets smaller than the American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1) coarse classification. Reduce drift caused by turbulent wingtip vortices. Nozzle distribution along the spray boom length **MUST NOT** exceed 65% of the wing- or rotorspan.

Use Milestone Herbicide or the Milestone Herbicide + 2,4-D tank-mix as a broadcast treatment by air to control listed broadleaf weeds and woody plants. Apply Milestone Herbicide at the recommended rates in a minimum spray volume of 19 L/ha by air.

Apply only by fixed-wing or rotary aircraft equipment which has been functionally and operationally calibrated for the atmospheric conditions of the area and the application rates and conditions of this label.

Label rates, conditions and precautions are product specific. Read and understand the entire label before opening this product. Apply only at the rate recommended for aerial application on this label. Where no rate for aerial application appears for the specific use, this product cannot be applied by any type of aerial equipment.

Ensure uniform application. To avoid streaked, uneven or overlapped application, use appropriate swath marking devices.

USE PRECAUTIONS

Apply only when meteorological conditions at the treatment site allow for complete and even crop coverage.

Apply only under conditions of good practice specific to aerial application as outlined in the *National Aerial Pesticide Application Manual, developed by the Federal/Provincial/Territorial committee on Pest Management and Pesticides*.

Operator Precautions

Do not allow the pilot to mix chemicals to be loaded onto the aircraft. Loading of premixed chemicals with a closed system is permitted.

It is desirable that the pilot have communication capabilities at each treatment site at the time of application.

The field crew and the mixer/loaders must wear chemical resistant gloves, coveralls and goggles or face shield during mixing/loading, cleanup and repair. Follow the more stringent label precautions in cases where the operator precautions exceed the generic label recommendations on the existing ground boom label.

All personnel on the job site must wash hands and face thoroughly before eating and drinking. Protective clothing, aircraft cockpit and vehicle cabs must be decontaminated regularly.

Product Specific Precautions

Read and understand the entire label before opening this product. If you have questions, call the manufacturer at 1-800-667-3852 or obtain technical advice from the distributor or your provincial agricultural representative. Application of this specific product must meet and/or conform to the following:

Avoid spray drift at the application site. The interaction of many equipment-and-weather-related factors determine the potential for spray drift. Users are responsible for considering all these factors when making decisions. Nozzles must always point backward parallel with the air stream and never be pointed downwards more than 45 degrees.

Aerial Application – Spray Buffer Zones Requirements

The spray buffer zones specified in the table below are required between the point of direct application and the closest downwind edge of sensitive terrestrial habitats (such as grasslands, forested areas, shelter belts, woodlots, hedgerows, riparian areas and shrublands), sensitive freshwater habitats (such as lakes, rivers, sloughs, ponds, prairie potholes, creeks, marshes, streams, reservoirs and wetlands) and estuarine/marine habitats.

For application to rights-of-way, spray buffer zones for protection of sensitive terrestrial habitats are not required. However, the best available application strategies which minimize off-site drift, including meteorological conditions (e.g., wind direction, low wind speed) and spray equipment (e.g., coarse droplet sizes, minimizing height above canopy), should be used. Applicators must, however, observe the specified spray buffer zones for protection of sensitive aquatic habitats.

Spray Quality	Spray Buffer zone (m) required for the protection of non-target terrestrial and aquatic habitat:	
	Aircraft Type	
	Fixed-Wing Aircraft	Rotary-Wing Aircraft
ASAE Coarse (VMD = 385.22 µm)	175	150
ASAE Coarse - Very Coarse (VMD = 439.39 µm)	125	100
ASAE Very Coarse	100	90

(VMD = 477.94 µm)		
ASAE Very Coarse- Extremely Coarse (VMD = 521.38 µm)	80	70

When a tank mixes are permitted, consult the labels of the tank-mix partners and observe the largest (most restrictive) spray buffer zone of the products involved in the tank mixture and apply using the coarsest spray (ASAE) category indicated on the labels for those tank mix partners.

The spray buffer zones for this product can be modified based on weather conditions and spray equipment configuration by accessing the Spray Buffer Zone Calculator on the Pesticides portion of the Canada.ca website.

SPRAYER CLEAN-OUT INSTRUCTIONS

Do not use spray equipment used to apply Milestone Herbicide for other applications to land planted to, or to be planted to susceptible crops or desirable sensitive plants, unless it has been determined that all residue of this herbicide has been removed by thorough cleaning of equipment. Equipment used to apply Milestone Herbicide should be thoroughly cleaned before reusing to apply any other chemicals.

1. Rinse and flush application equipment thoroughly after use. Dispose of rinse water in non-cropland area away from water supplies.
2. Rinse a second time, adding 1 litre of household ammonia or tank cleaning agent for every 1000 L of water. Circulate the solution through the entire system so that all internal surfaces are contacted (15 to 20 minutes). Let the solution stand for several hours, preferably overnight.
3. Flush the solution out the spray tank through the boom.
4. Rinse the system twice with clean water, recirculating and draining each time.
5. Nozzles and screens should be removed and cleaned separately.

RESISTANCE MANAGEMENT RECOMMENDATIONS

For resistance management, Milestone Herbicide is a Group 4 herbicide. Any weed population may contain or develop plants naturally resistant to Milestone Herbicide and other Group 4 herbicides. The resistant biotypes may dominate the weed population if these herbicides are used repeatedly in the same field. Other resistance mechanisms that are not linked to site of action, but specific for individual chemicals, such as enhanced metabolism, may also exist. Appropriate resistance-management strategies should be followed.

To delay herbicide resistance:

- Where possible, rotate the use of Milestone Herbicide or other Group 4 herbicides within a growing season (sequence) or among growing seasons with different herbicide groups that control the same weeds in a field.
- Use tank mixtures with herbicides from a different group when such use is permitted. To delay resistance, the less resistance-prone partner should control the target weed(s) as effectively as the more resistance-prone partner.
- Herbicide use should be based on an integrated weed management program that includes scouting, historical information related to herbicide use and crop rotation, and considers tillage (or other mechanical control methods), cultural (for example, higher crop seeding rates; precision fertilizer application method and timing to favour the crop and not the weeds), biological (weed-competitive crops or varieties) and other management practices.
- Monitor weed populations after herbicide application for signs of resistance development (for example, only one weed species on the herbicide label not controlled). If resistance is suspected, prevent weed seed production in the affected area if possible by an alternative herbicide from a different group. Prevent movement of resistant weed seeds to other fields by cleaning harvesting and tillage equipment when moving between fields, and planting clean seed.
- Have suspected resistant weed seeds tested by a qualified laboratory to confirm resistance and identify alternative herbicide options.

- Contact your local extension specialist or certified crop advisors for any additional pesticide resistance-management and/or integrated weed-management recommendations for specific crops and weed biotypes.
- For further information or to report suspected resistance, contact Corteva Agriscience Canada Company at 1-800-667-3852 or at www.corteva.ca.

NOTICE TO USER: This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the *Pest Control Products Act* to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label.

TMTrademark of Corteva Agriscience and its affiliated companies.

2024-01-23
2023-1110

(Conteneur)



Herbicide Milestone™

GRUPE	4	HERBICIDE
-------	---	-----------

Pour la suppression des mauvaises herbes à feuilles larges, des plantes envahissantes et des plantes ligneuses dans les grands pâturages, les prés permanents, les zones industrielles et autres zones non cultivées au Canada.

COMMERCIAL

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PRINCIPE ACTIF: Aminopyralide, présent en tant que sel de triisopropanolamine 240 g/L
Solution

N° D'HOMOLOGATION 28517 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : 1 L - vrac

Corteva Agriscience Canada Company

Suite 240 - 115 Quarry Park Rd. SE
Calgary, AB
T2C 5G9
1-800-667-3852

™ Marque de Corteva Agriscience et de ses sociétés affiliées

MISES EN GARDE GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Les applicateurs doivent porter une combinaison et des gants résistant aux produits chimiques.

Les personnes chargées du mélange et du chargement qui manipulent le produit concentré doivent porter, comme précaution supplémentaire, une combinaison, des gants résistant aux produits chimiques, des lunettes de protection et des bottes de caoutchouc.

Réentrée – Ne pas entrer ni permettre aux travailleurs de rentrer dans la zone traitée dans les 12 heures suivant l'application, ou jusqu'à ce que le produit pulvérisé n'ait séché.

PRÉCAUTIONS RELATIVES À LA DÉRIVE

Appliquer seulement sur les cultures agricole si le risque de dérive vers des aires d'habitations et d'activités humaines, comme des maisons, des chalets, des écoles et des aires récréatives, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, du matériel utilisé et des réglages du pulvérisateur.

PRÉCAUTIONS D'UTILISATION

- Se laver les mains avant de manger, de boire, d'utiliser du tabac ou d'utiliser les toilettes.
- Si de l'herbicide pénètre les vêtements, les enlever immédiatement puis se laver à fond et mettre des vêtements propres.
- Retirer l'équipement de protection individuelle immédiatement après avoir manipulé le produit. Aussitôt que possible, bien se laver et mettre des vêtements propres. Suivre les directives du fabricant pour le nettoyage des vêtements et de l'équipement de protection individuelle. S'il n'y a aucune directive, se servir d'un détergent et d'eau chaude. Garder et laver l'équipement de protection individuelle à part de la buanderie de la maison.

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou encore noter le nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Aucun antidote spécifique. Donner des soins de soutien. Le médecin doit décider du traitement à instaurer en fonction des réactions du patient.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

Toxique pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non- ciblées. Observer les zones tampons sans pulvérisation indiquées à la section MODE D'EMPLOI.

Ce produit chimique possède les propriétés et les caractéristiques associées aux produits chimiques décelés dans les eaux souterraines. L'utilisation de ce produit aux endroits où les sols sont perméables, surtout là où la nappe phréatique est peu profonde, risque de contaminer les eaux souterraines.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile. Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues. La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

ENTREPOSAGE

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

ÉLIMINATION

Contenants Recyclables

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/ territoriale.

Contenants Récupérables

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Contenants Rechargeables

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial/ territorial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial/ territorial de réglementation responsable.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

(Livret)



Herbicide Milestone™

GRUPE	4	HERBICIDE
-------	---	-----------

Pour la suppression des mauvaises herbes à feuilles larges, des plantes envahissantes et des plantes ligneuses dans les grands pâturages, les prés permanents, les zones industrielles et autres zones non cultivées au Canada.

COMMERCIAL

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET AVANT L'UTILISATION
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

PRINCIPE ACTIF: Aminopyralide, présent en tant que sel de triisopropanolamine 240 g/L
Solution

N° D'HOMOLOGATION 28517 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : 1 L -vrac

Corteva Agriscience Canada Company

Suite 240 - 115 Quarry Park Rd. SE

Calgary, AB

T2C 5G9

1-800-667-3852

™ Marque de Corteva Agriscience et de ses sociétés affiliées

MISES EN GARDE GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INDIVIDUELLE

Les applicateurs doivent porter une combinaison et des gants résistant aux produits chimiques.

Les personnes chargées du mélange et du chargement qui manipulent le produit concentré doivent porter, comme précaution supplémentaire, une combinaison, des gants résistant aux produits chimiques, des lunettes de protection et des bottes de caoutchouc.

Réentrée – Ne pas entrer ni permettre aux travailleurs de rentrer dans la zone traitée dans les 12 heures suivant l'application, ou jusqu'à ce que le produit pulvérisé n'ait séché.

PRÉCAUTIONS RELATIVES À LA DÉRIVE

Appliquer seulement sur les cultures agricole si le risque de dérive vers des aires d'habitations et d'activités humaines, comme des maisons, des chalets, des écoles et des aires récréatives, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, du matériel utilisé et des réglages du pulvérisateur.

PRÉCAUTIONS D'UTILISATION

- Se laver les mains avant de manger, de boire, d'utiliser du tabac ou d'utiliser les toilettes.
- Si de l'herbicide pénètre les vêtements, les enlever immédiatement puis se laver à fond et mettre des vêtements propres.
- Retirer l'équipement de protection individuelle immédiatement après avoir manipulé le produit. Aussitôt que possible, bien se laver et mettre des vêtements propres. Suivre les directives du fabricant pour le nettoyage des vêtements et de l'équipement de protection individuelle. S'il n'y a aucune directive, se servir d'un détergent et d'eau chaude. Garder et laver l'équipement de protection individuelle à part de la buanderie de la maison.

PREMIERS SOINS

Emporter le contenant, l'étiquette ou encore noter le nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

En cas d'ingestion: Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avalier. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements: Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Aucun antidote spécifique. Donner des soins de soutien. Le médecin doit décider du traitement à instaurer en fonction des réactions du patient.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

Toxique pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non-ciblées. Observer les zones tampons sans pulvérisation indiquées à la section MODE D'EMPLOI.

Ce produit chimique possède les propriétés et les caractéristiques associées aux produits chimiques décelés dans les eaux souterraines. L'utilisation de ce produit aux endroits où les sols sont perméables, surtout là où la nappe phréatique est peu profonde, risque de contaminer les eaux souterraines.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile. Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues. La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

ENTREPOSAGE

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

ÉLIMINATION

Contenants Recyclable

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/ territoriale.

Contenants Récupérables

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Contenants Rechargeables

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial/ territorial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial/ territorial de réglementation responsable.

INFORMATION GÉNÉRALE

L'herbicide Milestone, appliqué en postlevée, supprime les mauvaises herbes à feuilles larges, les plantes envahissantes et les plantes ligneuses dans les grands pâturages, les prés permanents, les zones industrielles (y compris, sans s'y limiter, les emprises et les bases militaires) et autres zones non cultivées. Éviter d'effectuer des applications dans des conditions de sécheresse ou autre stress environnemental. **Lire toutes les énoncés de précautions avant d'utiliser ce produit.** Pour plus de renseignements, contacter votre représentant local de Corteva Agriscience.

Pour de meilleurs résultats, appliquer l'herbicide Milestone sur les jeunes mauvaises herbes en croissance active au moment de l'application.

PRÉCAUTIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION

L'herbicide Milestone est très actif contre les plantes à feuilles larges. Ce produit est recommandé dans les zones où la perte de plantes fourragères à feuilles larges, y compris les légumineuses, peut être tolérée.

Ne pas appliquer plus de 0,50 L (120 g m.a.) par hectare d'herbicide Milestone par saison de croissance annuelle dans les grands pâturages, dans les prés permanents, dans les zones industrielles et autres zones non cultivées.

Plantes sensibles

Les effets herbicides du Milestone surviennent principalement à la suite d'assimilation par les racines et de translocation dans toute la plante. Toutefois, une action herbicide secondaire peut survenir par assimilation de l'aminopyralide par le sol. De très petites quantités d'aminopyralide peuvent tuer ou endommager les plantes sensibles à feuilles larges. N'effectuer une pulvérisation que si des lésions aux légumineuses fourragères sont tolérables. Faire attention pour éviter de vaporiser les plantes à feuilles larges utiles au cours des périodes de croissance et de dormance.

Ne pas effectuer d'application à la limite du feuillage (le bord extrême du couvert des arbres) des conifères et des arbres à feuilles caduques utiles, à moins que des lésions ne soient tolérables. Soyez particulièrement prudent lorsque vous utilisez des produits à base d'aminopyralide autour d'espèces à systèmes de racines latérales étendues, d'espèces à enracinement superficiel et celles qui se propagent par marcottage.

Ne pas utiliser les fauchures ou le foin provenant de plantes traitées à l'aminopyralide pour constituer du compost ou du paillis. Les résidus d'aminopyralide sont éliminés par les animaux sans avoir été transformés et sont encore actifs sur le plan herbicide. Ne pas utiliser autour des plantes sensibles le fumier des animaux s'étant nourris dans les zones traitées ou à qui on aura donné du fourrage traité. Ne pas déplacer le bétail des zones de broutage traitées à des zones de culture à feuilles larges avant de l'avoir laissé brouter à un endroit non traité durant 3 jours.

Une seule application par saison de croissance est permise.

L'herbicide Milestone ne peut pas être appliqué sur de l'herbe à gazon domestique ou commerciale.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR

Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons sans pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association au mélange en cuve divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas faire de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, les produits de lutte antiparasitaire mélangés en cuve peuvent entraîner une activité biologique réduite ou des dommages accrus à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec Corteva Agriscience Canada Company au 1-800-667-3852 ou www.corteva.ca pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

MODE D'EMPLOI

LIRE TOUTES LES INSTRUCTIONS ATTENTIVEMENT AVANT D'APPLIQUER. LE NON-RESPECT DES INSTRUCTIONS FIGURANT SUR L'ÉTIQUETTE PEUT ENTRAÎNER UNE SUPPRESSION IRRÉGULIÈRE DES MAUVAISES HERBES.

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre les organismes nuisibles en milieu aquatique. **NE PAS** contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

GRANDS PÂTURAGES, PRÉS PERMANENTS, ZONES INDUSTRIELLES ET AUTRES ZONES NON CULTIVÉES AU CANADA

HERBICIDE MILESTONE UTILISÉ SEUL

Appliquer l'herbicide Milestone à raison de 0,25 – 0,50 L/ha. Appliquer lorsque les mauvaises herbes sont petites et en croissance active. Appliquer par voie aérienne (minimum de 19 L de volume de pulvérisation/ha) ou par voie terrestre (minimum de 100 L de volume de pulvérisation/ha) pour assurer une couverture uniforme.

Mauvaises herbes supprimées ou réprimées par l'herbicide Milestone utilisé seul

Taux d'herbicide Milestone	Mauvaises herbes supprimées	Mauvaises herbes réprimées
0,25 L/ha 60 g m.a./ha		chardon des champs centaurée maculée
0,29 L/ha 70 g m.a./ha	petite herbe à poux centaurée du solstice ¹ chardon épineux chardon penché vergerette du Canada morelle de la Caroline laiteron des champs marguerite blanche ² renoncule âcre chardon des champs centaurée maculée gutierrézie faux-sarothra chardon vulgaire solanum viarum ³ renoncule de Sardaigne croton glandulosus	herbe à poux vivace patience crépue verge d'or du Canada matricaire inodore potentille dressée ⁴
0,38 L/ha 90 g m.a./ha	Toutes les mauvaises herbes indiquées ci-dessus plus : gnaphale patience crépue herbe à poux vivace matricaire inodore hélénie à feuilles grêles vergerette d'Argentine sénéçon jacobée trèfle	armoïse absinthe verge d'or du Canada
0,50 L/ha 120 g m.a./ha	Toutes les mauvaises herbes indiquées ci-dessus plus : armoïse absinthe laitue scariole cardère des bois vernonie géante épilobe à feuilles étroites salicaire pourpre	verge d'or du Canada achillée millefeuille tanaisie vulgaire centaurée diffuse ⁵ pissenlit centaurée de Russie ⁶ renouée du Japon ⁷

	épervière orangée ⁸ grande molène chondrille onoporde acanthe	
--	---	--

¹Centauree du solstice : Appliquer lorsque les plantes sont au stade de rosette jusqu'au stade de montée en graines

²Marguerite blanche : Appliquer lorsque les plantes sont au stade de prébourgeonnement

³Centauree diffuse : Appliquer à n'importe quel stade ; toutefois, une application avant la floraison réduira la production de semences

⁴Potentille dressée : Appliquer lorsque les plantes sont au stade de prébourgeonnement.

⁵Centauree diffuse : Appliquer lorsque les plantes sont au stade de montée en graines.

⁶Centauree de Russie : Appliquer sur les plantes aux stades du bourgeonnement et de floraison au printemps et à l'été.

⁷Renouée du Japon: Appliquer lorsque les plantes de 0,9-1,2 m de haut

⁸ Épervière orangée: Pour supprimer de saisonnier et 12 mois, appliquer lorsque les plantes sont au stade de montée en graines.

MÉLANGES EN RÉSERVOIR AVEC L'HERBICIDE MILESTONE

L'herbicide Milestone peut être mélangé en réservoir avec un herbicide 2,4-D Amine pour augmenter le nombre de mauvaises herbes supprimées.

Herbicide	Taux	Mauvaises herbes supprimées
Herbicide Milestone	0,29 L/ha (70 g m.a./ha)	Suppression du laiteron potager, bardanette épineuse, bardane (<4 feuilles), lampourde glouteron, plantain majeur, sagesse-des-chirurgiens, salsifis majeur, laitue scariole, herbes à poux, grande ortie, mélilot, patience crépue (<4 feuilles), épervière, lépidie densiflore, suppression tout au long de la saison du chardon des champs, centauree maculée, matricaire inodore, verge d'or du Canada, et suppression des parties érigées de la laitue bleue, du chardon vulgaire, de la renoncule, de la Grindélie squarreuse, du cranson dravier, du laiteron des champs.
2,4-D Amine	840 g é.a./ha	Plus toutes les mauvaises herbes supprimées avec 0,29 L/ha (70 g a.i./ha) de Milestone utilisé seul et toutes les mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette du 2,4-D Amine à 840 g e.a./ha (équivalent à 1,5 L/ha d'herbicide 2,4-D Amine 600)
Herbicide	Taux	Mauvaises herbes supprimées
Herbicide Milestone	0,38 L/ha (90 g m.a./ha)	Toutes les mauvaises herbes indiquées ci-dessus plus suppression tout au long de la saison de l'armoise absinthe et du pissenlit
2,4-D Amine	1080 g é.a./ha	Plus toutes les mauvaises herbes supprimées avec 0,38 L/ha (90 g a.i./ha) de Milestone utilisé seul et toutes les mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette du 2,4-D Amine à 1080 g e.a./ha (équivalent à 1,9 L/ha d'herbicide 2,4-D Amine 600)

Herbicide	Taux	Mauvaises herbes supprimées
Herbicide Milestone	0,50 L/ha (120 g m.a./ha)	Toutes les mauvaises herbes indiquées ci-dessus plus suppression tout au long de la saison de la symphorine occidentale et de la tanaisie vulgaire
2,4-D Amine	1440 g é.a./ha	Plus toutes les mauvaises herbes supprimées avec 0,50 L/ha (120 g a.i./ha) de Milestone utilisé seul et toutes les mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette du 2,4-D Amine à 1440 g e.a./ha (équivalent à 2,6 L/ha d'herbicide 2,4-D Amine 600)

Mélanges en réservoir –Herbicide Milestone plus Herbicide Arsenal ou herbicides au glyphosate (présent en tant que sel d'isopropylamine, sel de diammonium, sel de triméthylsulfonium, sel de potassium ou sel de diméthylamine, homologués pour utilisation sur les terres non cultivées)

On peut mélanger en réservoir l'herbicide Milestone avec soit l'herbicide Arsenal, soit des herbicides au glyphosate (présent en tant que sel d'isopropylamine, sel de diammonium, sel de triméthylsulfonium, sel de potassium ou sel de diméthylamine, homologués pour utilisation sur les terres non cultivées) pour augmenter le nombre de mauvaises herbes à feuilles larges et de plantes invasives supprimées. Ces mélanges en réservoir permettent de supprimer la plupart des graminées et des espèces à feuilles larges. Utiliser ces mélanges en réservoir sur les sites industriels non cultivés tels qu'emprises de chemins de fer, d'installations électriques, d'autoroutes, d'installations téléphoniques et de pipelines.

Herbicide Milestone plus Herbicide Arsenal : Appliquer 3,0 L d'herbicide Arsenal par hectare mélangé en réservoir à 0,25 à 0,50 L d'herbicide Milestone par hectare.

Herbicide Milestone plus herbicides au glyphosate (présent en tant que sel d'isopropylamine, sel de diammonium, sel de triméthylsulfonium, sel de potassium ou sel de diméthylamine, homologués pour utilisation sur les terres non cultivées) : Appliquer entre 810 et 4320 g é.a. par hectare d'herbicide au glyphosate (présent en tant que sel d'isopropylamine, sel de diammonium, sel de triméthylsulfonium, sel de potassium ou sel de diméthylamine, homologués pour utilisation sur les terres non cultivées) mélangé en réservoir à 0,25 à 0,50 L d'herbicide Milestone par hectare.

Herbicide Milestone plus Herbicide Torpedo EZ (dans les zones non cultivée d'une ferme)
Appliquer 0,25 – 0,50 L d'herbicide Milestone par hectare mélangé en réservoir à 880-1215 mL par hectare d'herbicide Torpedo EZ plus un surfactant (surfactant non ionique à 0,25 %v/v).

Herbicide Milestone plus Herbicide Torpedo EZ plus herbicide glyphosate (p. ex. Herbicide VP480) (dans les zones non cultivée d'une ferme)
Appliquer 0,25 – 0,50 L d'herbicide Milestone par hectare mélangé en réservoir à 880-1215 mL par hectare d'herbicide Torpedo EZ, plus 0,8 – 4,3 kg ea/ha d'herbicide glyphosate (Équivalent à 1,69 – 9,0 L/ha d'herbicide VP480).

GESTION DES PLANTES ENVAHISSANTES

Pratiques de gestion des plantes envahissantes

On peut appliquer l'herbicide Milestone en postlevée en tant que traitement généralisé ou par application localisée ou par bandes pour supprimer les plantes envahissantes. Les applications en postlevée doivent être effectuées avant le stade du bourgeon ou de floraison précoce, à moins d'indication contraire. Les résultats sont meilleurs lorsque le volume de pulvérisation est suffisant pour couvrir uniformément les plantes traitées. Pour obtenir une absorption et une translocation optimales, ne pas effectuer de coupe, de fenaison, de déchiquetage dans les zones traitées et laisser intactes celles-ci durant au moins 7 jours suivant l'application.

L'herbicide Milestone peut représenter un composant important de programmes de gestion intégrée de la végétation conçus pour rétablir des communautés de plantes utiles. Pour maximiser et augmenter les avantages de la suppression de mauvaises herbes que procure l'herbicide Milestone, il est important que d'autres pratiques de gestion de la végétation, y compris la gestion de pâturage, la fertilisation, le brûlage dirigé, le fauchage mécanique, le désherbage à la main, la lutte biologique et autres méthodes, soient utilisées selon une séquence et des combinaisons appropriées afin de diminuer davantage les effets nocifs des plantes envahissantes sur les plantes utiles et favoriser le développement des communautés de plantes utiles. Consulter des spécialistes agricoles et de gestion des terres et/ou les conseils sur les

plantes envahissantes locaux. Ces organismes peuvent conseiller sur les meilleures pratiques de gestion et le développement de programmes de gestion intégrée de la végétation. Réagir rapidement suite à une détection précoce de nouvelles plantes envahissantes représente une stratégie clé de gestion des plantes envahissantes. Le confinement, l'éradication et la suppression sont essentiels à la gestion de plantes envahissantes établies qui s'étendent.

Grands pâturages et prés

N'effectuer qu'une seule application par année pour supprimer les plantes envahissantes. Pour de meilleurs résultats, traiter les plantes envahissantes lorsqu'elles sont en croissance active et dans des conditions favorables à la croissance. L'herbicide Milestone procure également une suppression en prélevée des graines en germination et une suppression des semis en émergence de plantes vulnérables suivant l'application.

Pour réduire la propagation de plantes envahissantes, il est important de traiter les plantes envahissantes identifiées dans la zone visée tout en observant les zones tampons sans pulvérisation requises pour les applications généralisées. Lorsque le vent souffle dans la direction opposée, revenir à une pulvérisation complète de la population des plantes visées.

Applications sur plante individuelle, localisée ou par bandes

Un composant important des programmes de gestion des plantes envahissantes est la détection précoce et l'éradication. Les directives pour application sur les plantes individuelles ou les applications localisées ou par bandes peuvent servir à arrêter la propagation de plantes envahissantes. Ceci est particulièrement important dans les zones riveraines, où il est préférable d'utiliser une application localisée plutôt qu'un traitement généralisé. Utiliser les tableaux de mélange et les directives indiqués dans la section MÉTHODES D'APPLICATION pour mélanger l'herbicide Milestone avec suffisamment d'eau pour obtenir la bonne quantité de solution pulvérisable.

Délais à respecter avant la récolte/pâturage

- Il n'y a pas de restrictions sur le plan du pâturage pour le bétail ou pour les animaux laitiers en lactation dans les zones traitées.
- Laisser le bétail paître durant 3 jours dans un pré non traité (ou les nourrir de foin non traité) avant de le transférer dans des zones où se trouvent des cultures à feuilles larges sensibles.

MÉTHODES DE MÉLANGE

Mélange avec eau

Pour préparer la bouillie de pulvérisation, ajouter la moitié de la quantité d'eau voulue dans le réservoir du pulvérisateur. Puis, tout en agitant, ajouter la quantité d'herbicide Milestone recommandée et ensuite le produit d'association. Pour terminer, en poursuivant l'agitation, ajouter le reste d'eau.

MÉTHODES D'APPLICATION

Applications sur plantes individuelles, localisées ou par bandes

Suivre le tableau de mélange suivant pour mélanger l'herbicide Milestone avec suffisamment d'eau pour obtenir la bonne quantité de solution pulvérisable. Utiliser un appareil conçu pour une application sur plantes individuelles, localisée ou par bandes, comme un pulvérisateur à dos ou un tuyau avec pistolet, pour pulvériser les mauvaises herbes. Mouiller à fond et uniformément le feuillage de toutes les plantes visées mais pas au point de ruissellement. Diriger le jet loin des habitats aquatiques et des plantes terrestres non visées.

Tableau de mélange

Herbicide Milestone	Solution pulvérisable (eau et herbicide)
2,5 mL – 5 mL	10 litres
25 mL – 50 mL	100 litres
250 mL – 500 mL	1000 litres

Utiliser le taux le plus élevé lorsque les conditions de croissance sont moins favorables ou lorsque le feuillage des plantes est élevé et dense.

Traitement généralisé (applications terrestres et aériennes)

Les applications d'herbicide Milestone peuvent être faites une fois que les graminées sont bien établies (développement d'un système racinaire secondaire et bonne vigueur).

(1) Application terrestre

Au moyen d'équipement terrestre, appliquer l'herbicide Milestone en tant que pulvérisation générale pour supprimer les mauvaises herbes à feuilles larges et les plantes ligneuses indiquées. Appliquer l'herbicide Milestone aux taux recommandés dans un volume de pulvérisation minimum de 100 L/ha.

Application par pulvérisateur agricole : **NE PAS** appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre grossier de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Application terrestre – Zones tampons sans pulvérisation exigées

Une zone tampon de pulvérisation N'EST PAS requise pour:

- les utilisations faisant appel à un équipement d'application portatif permises sur la présente étiquette.

Les zones tampons sans pulvérisation indiquées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la limite la plus proche en aval des habitats terrestres vulnérables (par ex. les prairies, les forêts, les plantations brise-vent, les boisés, les haies, les zones riveraines et arbustives) et des habitats d'eau douce vulnérables (par ex. les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les coulées, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides), et les habitats estuariens /marins.

Pour l'application sur des emprises, une zone tampon sans pulvérisation pour protéger les habitats terrestres sensibles n'est pas requise. Cependant, il faut utiliser les meilleures stratégies d'application existantes minimisant la dérive hors-site, y compris celles liées aux conditions météorologiques (p. ex. direction du vent, vitesse du vent lente) et à l'équipement d'application (p. ex. grosses gouttelettes, minimisation de la hauteur au-dessus du couvert). Les applicateurs doivent toutefois observer les zones tampons sans pulvérisation spécifiées pour la protection des habitats aquatiques sensibles.

Méthode d'application	Culture	Zone tampon sans pulvérisation en aval (en mètres) requise pour la protection d'habitats terrestres et aquatiques non ciblées
Pulvérisateur agricole [†]	Grands pâturages, prés permanents et zones industrielles et autres zones non cultivées	10

[†] Avec les pulvérisateurs agricoles, on peut réduire les zones tampons sans pulvérisation de 70 % si l'on utilise un écran ou de 30 % si l'on utilise un cône.

Lorsque les mélanges en réservoir sont permis, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon sans pulvérisation la plus large (la plus restrictive) indiquée pour chacun des produits utilisés dans le mélange en cuve, puis appliquer en utilisant le calibre de gouttelettes le plus gros (selon la classification de l'ASAE) parmi ceux indiqués sur l'étiquette des produits d'association.

Il est possible de modifier les zones tampons sans pulvérisation associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon dans la section Pesticides du site Canada.ca.

(2) Application aérienne

Application par voie aérienne : **NE PAS** appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h à hauteur de vol sur le site d'application. **NE PAS** pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre grossier de la classification l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). Réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef. L'espacement des buses le long de la rampe d'aspersion NE DOIT PAS dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

Utiliser l'herbicide Milestone ou le mélange en réservoir herbicide Milestone + 2,4-D pour le traitement généralisé par voie aérienne pour supprimer les mauvaises herbes à feuilles larges et les plantes ligneuses indiquées. Appliquer l'herbicide Milestone en grosses gouttelettes aux taux recommandés dans un volume de pulvérisation minimum de 19 L/ha par voie aérienne.

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.

S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

Mises en garde concernant l'utilisation

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture.

Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le *Guide national d'apprentissage - Application de pesticides par aéronef*, développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides, doivent être présentes.

Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé.

Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants, une combinaison et des lunettes ou un masque les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses.

Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabinets des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

Mises en garde propres au produit

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant en composant le 1-800-667-3852. Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial. L'épandage de ce produit spécifique doit répondre aux exigences suivantes :

Éviter la dérive sur le site d'application. L'interaction de plusieurs facteurs tels que l'équipement et la température déterminent le potentiel de dérive. Les utilisateurs doivent envisager tous ces facteurs pour prendre leurs décisions. Les buses doivent toujours pointer vers l'arrière parallèlement à l'écoulement d'air et ne jamais pointer vers le bas sur un angle de plus de 45 degrés.

Application aérienne – zones tampons sans pulvérisation exigées

Les zones tampons sans pulvérisation indiquées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la limite la plus proche en aval des habitats terrestres sensibles (par ex. les prairies, les zones forêts, les plantations brise-vent, les boisés, les haies, les zones riveraines et arbustives) et des habitats d'eau douce vulnérables (p. ex. les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les coulées, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides), et les habitats estuariers /marins.

Pour l'application sur des emprises, une zone tampon sans pulvérisation pour protéger les habitats terrestres sensibles n'est pas requise. Cependant, il faut utiliser les meilleures stratégies d'application existantes minimisant la dérive hors-site, y compris celles liées aux conditions météorologiques (p. ex. direction du vent, vitesse du vent lente) et à l'équipement d'application (p. ex. grosses gouttelettes, minimisation de la hauteur au-dessus du couvert). Les applicateurs doivent toutefois observer les zones tampons sans pulvérisation spécifiées pour la protection des habitats aquatiques sensibles.

Finesse de pulvérisation	Zone tampon sans pulvérisation requises (en mètres) pour la protection des habitats terrestres et aquatiques non visés :	
	Type d'aéronef	
	Voilure fixe	Hélicoptère
ASAE Grosse (VMD = 385,22 µm)	175	150
ASAE Grosse - Très grosse (VMD = 439,39 µm)	125	100
ASAE Très grosse (VMD = 477,94 µm)	100	90
ASAE Très grosse - Extrêmement grosse (VMD = 521,38 µm)	80	70

Lorsque les mélanges en réservoir sont permis, consulter les étiquettes des produits d'association et respecter la zone tampon sans pulvérisation la plus large (la plus restrictive) indiquée pour chacun des produits utilisés dans le mélange en cuve, puis appliquer en utilisant le calibre de gouttelettes le plus gros (selon la classification de l'ASAE) parmi ceux indiqués sur l'étiquette des produits d'association.

Il est possible de modifier les zones tampons sans pulvérisation associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon dans la section Pesticides du site Canada.ca.

DIRECTIVES DE NETTOYAGE DU PULVÉRISATEUR

Ne pas utiliser l'équipement de pulvérisation ayant servi à appliquer l'herbicide Milestone pour d'autres applications sur des sols où sont plantées, ou où seront plantées, des cultures sensibles ou des plantes utiles sensibles, à moins qu'il ait été établi que tous les résidus de cet herbicide sont disparus grâce à un nettoyage à fond de l'équipement. L'équipement ayant servi à appliquer l'herbicide Milestone doit être nettoyé à fond avant de le réutiliser pour appliquer d'autres produits chimiques.

1. Rincer et vider à fond l'équipement d'application après utilisation. Jeter l'eau de rinçage dans une zone non cultivée loin des sources d'approvisionnement en eau.
2. Rincer une deuxième fois en ajoutant 1 litre d'ammoniaque ou d'agent de nettoyage de réservoir pour chaque 1 000 L d'eau. Faire circuler la solution dans tout le système afin qu'elle entre en contact avec toutes les surfaces internes (de 15 à 20 minutes). Laisser la solution reposer durant plusieurs heures, de préférence jusqu'au lendemain.
3. Vidanger la solution hors du réservoir par la rampe.
4. Rincer deux fois le système avec de l'eau propre, en faisant recirculer et en drainant à chaque fois.
5. Enlever les buses et les grilles et les nettoyer séparément.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, il importe de noter que l'herbicide Milestone est un herbicide du groupe 4. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à l'herbicide Milestone et à d'autres herbicides du groupe 4. Les biotypes résistants peuvent finir par dominer au sein de la population des mauvaises herbes si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut aussi exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition d'une résistance aux herbicides :

- Dans la mesure du possible, alterner l'herbicide Milestone ou les herbicides du même groupe 4 avec des herbicides qui appartiennent à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent. Pour ralentir l'acquisition d'une résistance, le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutte.
- Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines des mauvaises herbes sur le site touché en utilisant, dans la mesure du possible, un autre herbicide appartenant à un groupe différent. Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte avant le passage dans un autre champ et en utilisant des semences non contaminées.
- Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec Corteva Agriscience Canada Company au 1-800-667-3852 ou à www.corteva.ca.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

™ Marque de Corteva Agriscience et de ses sociétés affiliées